

L'Association Sportive du collège LA CARRAIRE

L'association sportive du collège, affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) propose des activités sportives, en dehors des horaires de cours, encadrées par les professeurs d'EPS.

Les entraînements ont lieu à des moments différents selon les activités proposées :

Sports collectifs (à définir) au gymnase concorde :	<u>mercredi de 13h30 à 15h30</u>
Badminton au gymnase concorde :	<u>lundi de 12h30 à 13h20 et/ou mercredi 12h30 à 13h30</u>
Activités encadrées au skate parc :	<u>mardi et jeudi de 12h30 à 13h20</u>
Tir à l'arc (si demande élèves)	<u>mardi et jeudi de 12h30 à 13h20</u>

(sous réserve de mise à disposition des installations et du matériel par la mairie)

Une priorité à la cantine est donnée aux élèves inscrits aux activités se déroulant le midi

Les enseignants d' E.P.S se réservent le droit d'exclusion temporaire ou définitive de la section UNSS en cas de problème de comportement en UNSS mais aussi au collège

Toutes les compétitions ont lieu le mercredi après-midi et les déplacements sont assurés par l'A.S

COTISATION ANNUELLE FORFAITAIRE DE 25 EUROS
RDV MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2017, gymnase concorde à 13h30
Inscription et informations

REGLEMENT PAR CARTE LATITUDE 13

(remplir le coupon ci joint)

Une somme de 50 euros (30 euros « pratique sportive » et 20 euros « pratique optionnelle ») vous est offerte par le CG13 pour inscrire votre enfant à des pratiques sportives et culturelles.

Si votre enfant n'utilise pas la totalité de la somme, l'argent restant sera perdu pour vous ; dans ce cas, vous pouvez donc choisir de verser à l'A.S du collège une somme supérieure aux 25 euros de cotisation

Nom de l'élève :

Date de naissance :

Numéro de carte Latitude (numéro à 8 chiffres figurant sur le coté de la carte):

.../.../.../.../.../.../...

Entourez le chiffre de la solution qui vous convient Et remplissez la somme correspondante à votre don (maximum 25 euros) en plus des 25 euros de cotisation.

1/ je souhaite simplement régler la cotisation de 25 euros : vous pouvez prélever 25 euros sur la pratique sportive

2/ Je souhaite régler la cotisation de 25 euros

Et faire un don à l'association deeuros

DONC vous pouvez prélever la somme totale de euros

Date et signature du responsable légal :

- 25 euros** liquide ou chèque (à l'ordre de A.S CLG LA CARRAIRE) ou **Carte L'attitude 13 jeunesse**
(<http://lattitude13.zecarte.fr>)
- Autorisation Parentale** (ci-dessous) **indispensable pour démarrer la pratique dès le mercredi 13 septembre après l'AG!!!**
- Fiche de choix Certificat Médical jointe**

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné : Mme,Mr : Adresse mail : Adresse : N° de téléphone fixe : portable : Cocher la case : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur

Autorise(nt) :

NOM : **PRENOM :** **Classe**.....

DEMI-PENSIONNAIRE : Lundi Mardi Jeudi vendredi (Rayer la mention inutile)

Né(e) le :

A pratiquer au sein de l'association sportive du collège LA CARRAIRE

- autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité .(rayer en cas de refus)

A : leSignature :

DROIT A L'IMAGE :

Nous sommes amenés à prendre des photos et des vidéos lors des rencontres ou sorties pour les diffuser sur les écrans d'informations de l'établissement et sur un espace privé du site du collège.

- J'autorise mon enfant à être photographié.*
- Je n'autorise pas mon enfant à être photographié.*

*Rayer la mention inutile

Signature des parents :